

VILLE DE BELLE-BAIE

POLITIQUE

TITRE :	Politique d'accueil
Politique no :	P2023-07
AUTORISATION :	Administration et Conseil municipal
DATE ENTRÉE EN VIGUEUR :	2023-12-19
Modifiée :	s.o.
Remplace :	s.o.
APPROBATION :	Conseil municipal

1. BUT DE LA POLITIQUE

Cette politique vise à établir les démarches que la Ville de Belle-Baie entreprend afin d'intégrer les nouveaux arrivants à sa communauté, au tissu social et communautaire de la localité.

2. COLLABORATION

La ville collaborera avec divers organismes comme la CSR Chaleur, l'Association Multiculturelle Chaleur et divers groupes communautaires afin que les efforts ne soient pas dupliqués et que notre démarche soit cohérente.

3. DÉFINITION

Dans le cadre de cette politique, nouvel arrivant désigne toute nouvelle personne venant s'installer à l'intérieur des limites territoriales de Belle-Baie quelle que soit sa provenance d'origine.

4. RESPONSABLE

Le comité d'accueil des nouveaux arrivants, nommé par le conseil, est responsable de recommander l'adoption de cette politique au conseil et d'en effectuer la révision lorsque requis.

La direction Culture, Loisirs et Vie Communautaire est responsable des actions qui découlent de cette politique.

La direction Communication est responsable de la création et de la mise à jour des différents éléments de communications contenus dans cette politique.

La gestionnaire Culture, Loisirs et Vie Communautaire soumettra annuellement en octobre un rapport des actions entreprises au comité d'accueil des nouveaux arrivants. Ce rapport contiendra un sommaire des activités entreprises, le nombre de personnes rejointes, le résultat du sondage (voir les actions) ainsi que des actions à prendre afin d'améliorer cette politique.

5. CONNAÎTRE LES NOUVEAUX ARRIVANTS À NOTRE VILLE

Afin de déterminer qui sont les nouveaux arrivants à notre ville, le registre des changements au rôle d'impôts fonciers sera examiné par le responsable de la politique. Ceci nous permettra de connaître les nouveaux propriétaires. Pour les locataires, aucun registre n'existe, nous allons placer sur notre site web une section invitant ces gens à nous contacter s'ils désirent obtenir les bénéfices de cette politique.

6. INSCRIPTION

Une section de notre site web sera dédiée à cette politique, notamment pour que les nouveaux arrivants puissent s'inscrire et nous communiquer leurs informations personnelles ainsi que leur consentement à être contacté.

7. ACTIONS

La ville entreprend ces actions afin d'accueillir ses nouveaux arrivants, cette liste d'actions sera révisée annuellement afin d'en assurer la pertinence continue mais également pour en identifier de nouvelles.

a) Lettre de bienvenue de la ville

Une lettre, signée par le maire, sera envoyée à chaque nouvel arrivant, cette lettre leur souhaitera la bienvenue et présentera les éléments de cette politique et les dirigera vers notre site web où ils pourront s'inscrire à notre base de données s'ils le désirent.

b) Pamphlet sur l'histoire de la ville et région

Belle-Baie, bien que jeune, peut compter sur une histoire riche et un tissu social unique, un document expliquant son histoire ainsi que sa création sera envoyée aux nouveaux participants et sera également incluse sur notre site web. Ce pamphlet sera envoyé avec la lettre de bienvenue.

c) Info sur les programmes de loisirs et services publics

Un document incluant les informations pertinentes sur les activités et services de la ville sera inclus à l'envoi, y sera inclus entre autres, la collection des ordures, les informations pour les services d'Eau et d'égout, les horaires des activités de loisirs et autres.

d) Ligne de support

Le numéro de téléphone de la secrétaire réceptionniste du Service Culture, Loisirs et Vie Communautaire sera communiqué dans la lettre de bienvenue. Cette personne sera disponible pour aiguiller les nouveaux arrivants dans leur processus d'installation dans la région et les diriger vers les bonnes ressources et les conseiller.

e) Appel de bienvenue du conseiller ou du maire

À la préférence du conseiller ou du maire, un appel de courtoisie pourra être effectué auprès du nouvel arrivant ayant indiqué qu'il souhaitait recevoir un appel lors de son inscription.

f) Jumelage bénévolat

Si la personne a mentionné être intéressée à s'impliquer bénévolement, un appel sera effectué afin de déterminer ses intérêts et pour tenter de l'introduire à des groupes pertinents.

g) Cercle de conversation en français

Afin de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants dans notre paysage linguistique, des cercles de conversation seront organisés en collaboration avec les 2 bibliothèques publiques de la ville. La ville devra fournir un facilitateur pour ces sessions.

h) Jumelage de mentorat

La ville annoncera sur les médias sociaux afin de trouver des gens prêts à s'impliquer avec l'intégration des nouveaux arrivants. Ces gens pourront être jumelés aux nouveaux arrivants par sujet et par intérêt afin de leur faire découvrir notre ville et notre région.

i) Soirée annuelle style potluck

Annuellement, une invitation sera envoyée à tous les nouveaux arrivants à une soirée de style potluck afin de créer des liens sociaux.

j) Profil de nouvel arrivant dans nos communications.

Les nouveaux arrivants, par leur succès, contribuent à notre succès. Des histoires inspirantes seront partagées dans les outils de communication de la ville, ce afin de stimuler un sentiment de fierté auprès de ces personnes mais aussi pour sensibiliser les résidents de longue date de notre ville du caractère positif de l'arrivée de nouvelles personnes sur notre territoire.

k) Sondage sur les défis après 1 an

Annuellement, un sondage sera envoyé aux nouveaux arrivants afin que nous puissions identifier les défis qui se posent à leur arrivée et pour identifier la pertinence de nos actions.